

## DECLARATION LIMINAIRE CTL du 20 janvier 2012

Monsieur le Président,

**Le CT national sur les emplois s'est tenu le 6 décembre 2010 en l'absence du Directeur Général, ce qui démontre l'importance que celui-ci attache réellement au dialogue social et le peu de cas qu'on se fait des emplois à la DGFIP.**

FO DGFIP Yonne déplore ce délabrement du dialogue social à la DGFIP mais a considéré que sa participation à cette instance statutaire permettait de défendre les personnels et d'exprimer officiellement sa position en particulier sur les suppressions d'emplois.

C'est une fois de plus l'occasion pour les élus Force Ouvrière, de vous alerter, sur l'état inquiétant pour ne pas dire alarmant, des conditions de travail et de stress auxquelles de plus en plus d'agents doivent faire face au quotidien.

Dans un contexte de difficultés financières croissantes (gel des salaires - hausse incessante du coût de la vie - augmentation du chômage - plan de rigueur qui n'épargne pas les fonctionnaires loin s'en faut), le mal être au travail est la goutte d'eau qui peut faire déborder le vase. Force est malheureusement de constater que de plus en plus d'agents sont au bord de la rupture et qu'un passage à l'acte n'est malheureusement pas impossible.

Notre syndicat condamne les suppressions aveugles des emplois qui participent à la dégradation des conditions de travail et laissent entrevoir, à court terme, une restructuration des implantations administratives et une révision des missions de gestion publique et de gestion fiscale.

Alors, ces 16 suppressions d'emplois pour 2012 n'augurent rien de bon en terme de conditions de travail et de découragement chronique dans l'accomplissement des missions.

Les suppressions d'emplois s'intensifient, en particulier à la DGFIP, notre ministère doit toujours donner l'exemple !...

Le dossier du CTL comporte plusieurs fiches et notamment le descriptif des méthodes de suppression d'emplois. Pourquoi mentir aux agents en voulant à tout prix habiller les suppressions d'emplois avec des explications de type " gains de productivité ". Le nombre d'emplois à supprimer est fixé de façon autoritaire par le gouvernement au nom de l'incontournable principe libéral de la réduction du poids de la Dépense Publique. Ce chiffre national est réparti entre les ministères en fonction d'arbitrages politiques, puis par Directions comme la DGFIP. Jusque là vous en conviendrez, il n'existe aucun lien avec l'état des services.

attendus par les personnels et leurs encadrants, de préférence à une batterie de plus en plus complète d'indicateurs éloignés de leurs métiers, mais sans cesse rappelés...

Sur le SPL encore, tous les comptables constatent une augmentation de leur charge de travail, le passage à Hélios n'a pas apporté les gains de productivité attendu mais s'est révélé très chronophage.

En outre les ORE précédents ont déjà acté des gains fictifs.

Si l'on ajoute à ce contexte l'offre étendue de service aux élus, illustré par la mise en place de convention de services comptables et financiers, les comptables se retrouvent dans une situation intenable : faire toujours plus avec toujours moins !!!

Même le contrôle Hiérarchisé de la Dépense (CHD) n'arrive plus à offrir des marges de manœuvre et certains contrôles sont purement abandonnés malgré les risques de paiement à tort ou de non recouvrement.

Les suppressions massives d'emplois, la mise en place des SIP, des PRS, des DDFiP entraînent une exaspération grandissante de tous les agents dans tous les services.

Ces multiples déclinaisons de la réforme générale des politiques publiques montrent leur limite.

Monsieur le président,

Les fonctionnaires montrés du doigt et livrés à la vindicte populaire, continuent à faire preuve d'un sens poussé du devoir qui leur permet d'assurer leur mission de service public dans un contexte dégradé que ce soit au niveau de leur condition de travail ou de leurs acquis sociaux.

Pour Force Ouvrière, le vrai sujet est de savoir si l'on veut en France à ce jour conserver un service public républicain.

Respecter le service républicain c'est lui accorder les moyens nécessaires pour garantir sa neutralité, la correcte exécution des missions et de bonnes conditions de travail pour tous les personnels.

On assèche les réseaux de leurs effectifs et on s'interroge, dans le même temps, sur comment mieux travailler demain. ... F.O.-DGFIP condamne ces procédés, alors que les moyens consacrés aux missions diminuent.

Quand cessera-t-on de prendre les organismes où siègent des élus du personnel pour des chambres d'enregistrement ?

Monsieur le Président,

Représentants FO DGFIP de l'Yonne, nous vous avons exposé nos arguments et fait part de notre opposition à cette politique de suppression d'emploi, nous ne voulons pas cautionner ce processus de démantèlement du service public.

Aussi nous ne prendrons pas part aux débats qui devraient suivre notre intervention et voterons contre vos propositions de suppressions et redéploiements.